

**FSC® : PROMOUVOIR UNE
GESTION RESPONSABLE POUR
PRÉSERVER ET PARTAGER
LA VALEUR DES FORÊTS**



FSC : UNE VISION, UNE AMBITION ET UNE MISSION POUR TOUTES LES FORÊTS DU MONDE

FSC est une organisation non gouvernementale créée en 1993 un an après le Sommet de la Terre de Rio par la volonté d'un groupe d'entreprises, d'associations environnementales et de représentants des droits sociaux.

Face au constat alarmant de la déforestation dans le monde, sa mission fondatrice est la promotion d'un système de certification indépendant et performant qui garantit une gestion responsable de tous les types de forêts (boréales, tropicales et tempérées).

NOTRE VISION :

Les forêts doivent répondre aux droits et besoins environnementaux, économiques et sociaux des générations actuelles et futures.

NOTRE AMBITION :

Préserver et partager la valeur des forêts.

NOTRE MISSION :

Promouvoir une gestion responsable de toutes les forêts sur le plan environnemental, économique et social.

FSC : UNE GOUVERNANCE ÉQUITABLE, UNE PLATEFORME DÉMOCRATIQUE

Sur le modèle des piliers du développement durable, FSC se compose de trois chambres regroupant l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion responsable et la certification des forêts dans le monde :

- La chambre sociale (associations de consommateurs, syndicats de travailleurs, usagers de la forêt, représentants des peuples autochtones et des populations locales) ;
- La chambre économique (propriétaires, gestionnaires et exploitants forestiers, entreprises de la filière) ;
- La chambre environnementale (associations nationales et internationales environnementales, experts et scientifiques).

FSC FRANCE : AU CŒUR DES ENJEUX NATIONAUX

FSC est représentée dans l'Hexagone depuis 2006 par l'association FSC France.

Association à but non lucratif, elle est reconnue en 2007 comme un bureau national par FSC International. Ses règles de gouvernance sont donc identiques à celles de FSC International.

Les objectifs de l'association en France sont clairement définis :

- Développer les certifications FSC de gestion forestière et de chaîne de contrôle ;
- Développer l'utilisation de produits certifiés FSC par les entreprises, les collectivités locales et les consommateurs ;
- Garantir le bon usage de la marque.

UN RÉFÉRENTIEL FORESTIER EXIGEANT ET HARMONISÉ AU NIVEAU INTERNATIONAL

Où qu'ils soient dans le monde, les propriétaires et gestionnaires forestiers peuvent mettre en œuvre les 10 principes et 70 critères définis par les membres de FSC pour obtenir un certificat de gestion forestière responsable.

Ces principes et critères sont précisés par des indicateurs adaptés par les acteurs nationaux en fonction du contexte et des enjeux particuliers du territoire :

PRINCIPE 1 : Respect des lois

PRINCIPE 2 : Droits des travailleurs et conditions de travail

PRINCIPE 3 : Droits des populations autochtones

PRINCIPE 4 : Relations avec les communautés

PRINCIPE 5 : Bénéfices générés par la forêt

PRINCIPE 6 : Valeurs et impacts environnementaux

PRINCIPE 7 : Planification de la gestion

PRINCIPE 8 : Suivi et évaluation

PRINCIPE 9 : Hautes Valeurs de Conservation

PRINCIPE 10 : Mise en œuvre des activités de gestion

UNE CHAÎNE DE CONTRÔLE FIABLE DU PRODUCTEUR JUSQU'AU CONSOMMATEUR

Afin de s'assurer que les produits bois-papier-carton certifiés FSC proviennent bien de forêts gérées selon les principes de FSC ou qu'ils sont recyclés selon ses critères et exigences, les entreprises de la filière doivent également respecter des exigences de traçabilité.

Cette chaîne de contrôle permet aux entreprises d'acheter de la matière certifiée FSC auprès d'un fournisseur (propriétaire forestier, industriel, négociant) pour ensuite la revendre à un client (négociant, industriel ou distributeur).

DES AUDITS SYSTÉMATIQUES RÉALISÉS PAR UNE TIERCE PARTIE INDÉPENDANTE

Un audit initial permet de vérifier que tous les principes et critères définis par les référentiels FSC sont bien respectés par les forestiers et les entreprises. Le certificat de gestion forestière ou de chaîne de contrôle est alors délivré pour une durée de 5 ans.

Les détenteurs d'un certificat de gestion forestière ou de chaîne de contrôle sont soumis à un contrôle annuel par une tierce partie indépendante pour vérifier le maintien du niveau d'exigence, jusqu'au renouvellement du certificat. Les organismes certificateurs sont eux-mêmes contrôlés par l'ASI (Accreditation Service International).



LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION FSC FRANCE

CHAMBRE ÉCONOMIQUE



CHAMBRE ENVIRONNEMENTALE



CHAMBRE SOCIALE



L'ÉQUIPE :

Gilles Lhermitte

Président

gilles.lhermitte@fsc-france.fr

Aurélien Sautière

Directeur Exécutif

aurelien.sautiere@fsc-france.fr

Guillaume Dahringer

Directeur Technique

guillaume.dahringer@fsc-france.fr

Magali Rossi

Chargée de mission Forêt

et développement régional

magali.rossi@fsc-france.fr

Sandrine Vannier

Responsable Trademark et CoC

sandrine.vannier@fsc-france.fr

Laurence Quinton

Chargée de mission Trademark

laurence.quinton@fsc-france.fr

Maya Bentz

Responsable Communication

maya.bentz@fsc-france.fr

Catherine de Cløet

Comptable

catherine.decloet@fsc-france.fr

POURQUOI DEVENIR MEMBRE DE L'ASSOCIATION FSC FRANCE ?

POUR INTÉGRER UN RÉSEAU ET PARTICIPER À LA PLATEFORME DÉMOCRATIQUE DE FSC FRANCE :

- Vous disposez d'un droit de vote à l'Assemblée Générale annuelle de FSC France ;
- Vous intégrez un réseau d'acteurs de tous horizons pour faire progresser la gestion forestière responsable en France et dans le monde ;
- Vous participez concrètement aux prises de décisions collectives qui orientent les actions de l'association ;
- Vous avez un accès gratuit aux groupes de travail et d'études thématiques.

POUR QUE VOS DEMANDES SOIENT TRAITÉES DE FAÇON PRIORITAIRE :

- Nous répondons à vos questions sur la gestion forestière FSC et sur le système de la chaîne de contrôle ;
- Nous apportons un appui au développement des outils marketing de FSC France ;
- Nous distribuons à la demande vos documents lors de nos événements ;
- Nous privilégions vos actions liées à FSC dans la rubrique « Paroles d'acteurs » dans la newsletter de FSC France.

POUR PROFITER DE SERVICES À TARIFS PRÉFÉRENTIELS :

- Nous intervenons dans votre organisation pour informer et sensibiliser vos équipes ou vos parties prenantes ;
- Nous mettons en place des formations et un appui au contrôle de l'usage de la marque et de la charte graphique ;
- Vous avez accès à des sessions techniques « à la carte » dans vos structures.

VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION OU DES ÉVÉNEMENTS SUR VOTRE DÉMARCHÉ FSC ?

Votre adhésion vous permet de proposer des partenariats de communication dans le but de promouvoir ensemble votre politique FSC.